AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0435
FR0010417345-FS0217

13 avril 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 avril 2015, la société FMR LLC[1] (245 Summer Street, Boston, Massachusetts 02210, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 avril 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir 994 229 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,18% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions DBV TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 19 209 771 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.